

# Règlement Challenge CSO licencié L01

---



Groupement Hippique du Sud

---

**2021**

---

Edition 2021

Groupement Hippique du Sud



## **Groupement Hippique du Sud**

**Place Communale 4A bte 7  
6800 Libramont  
Tél : 061 32 10 73  
ghs@lewbe.be**



## Table des matières

<b>Challenge L01 .....</b>	<b>4</b>
<b>Challenge L01 du GHS .....</b>	<b>4</b>
Règlement .....	4



## Challenge

### Challenge licencié L01 du GHS

#### Règlement

##### Article 1.1 - Généralités

Les challenges se déroulent sur les hauteurs 55-60 cm appelé « Epreuve Show » lors des concours C3. Le challenge de saut d'obstacle est ouvert à tout cavalier scolaire, junior ou senior, membre d'un cercle affilié au GHS et détenteur d'une licence L01 par la LEWB et aux chevaux immatriculés à la FRBSE. (Immatriculation gratuite jusque 80cm)

##### Article 1.2 - Participation

Le cavalier peut participer avec maximum deux chevaux dans chaque épreuve.

Le cavalier représente son cercle auquel il est affilié.

##### Article 1.3 - Restrictions

Les 3 meilleurs résultats de chaque journée de concours sera pris en compte pour le classement du challenge.

Cette même paire cavalier/cheval ne peut être classé que dans un challenge. Si cette même paire cavalier/cheval participe aux challenges réservés aux cavaliers dont la licence est supérieure à la L01, il ne sera plus classé dans le challenge des « Epreuve Show ».

##### Article 1.4 - Attribution des points

Pour être repris dans le classement, il faut avoir participé à 5 journées de concours sous l'effigie du même cercle.

Seront pris en compte les 3 meilleurs résultats de la moitié des journées de concours (arrondi à l'unité entière inférieure si le nombre de concours est impair) avec un minimum de 5 épreuves (dans le cas ou moins de 10 épreuves de cette catégorie ont été organisées).

Le classement s'effectuera par le calcul du nombre de parcours :

- sans pénalité = 70 points
- 4 points = 50 points
- 8 points = 30 points
- 12 points = 10 points
- > à 12 points ou éliminé ou abandon = 5 points

Tout litige sera traité par la commission d'obstacle et sa décision sera sans appel.